

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

173164

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 941 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre:

Nom & Prénom : AIT YOUSOUF AHMED

Date de naissance :

Adresse :

Tél. 06 61 14 17 60 Total des frais engagés : ..... Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 10-08-2023

Nom et prénom du malade : AIT YOUSOUF AHMED Age: 77

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Arthrose Cervicale

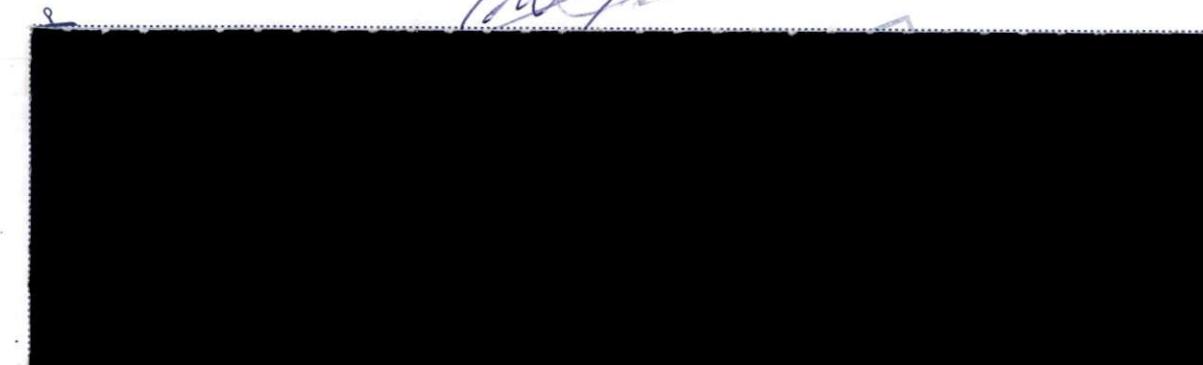
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 10-08-2023

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10-08-83	C	901	400,00 DT	DR. MAYEUL ICE 101292020000
20-23	3			

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
10-08-83	Bto80 + PCT	1472,20 DT	2230-101

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		
	D 00000000	B 00000000		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS      VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr. FAVARD ENNACHACHIBI Mireille  
Pharmacien - Biologiste

DIPLOMEE DE L'UNIVERSITE DE LYON ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS C.E.S. DE BACTERIOLOGIE  
VIROLOGIE, HEMATOLOGIE, IMMUNOLOGIE, PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE, BIOCHIMIE

Prélevé le 10/08/023 à 13h02

**Mr. AIT MOULOUD Ahmed**

Préleveur:NABIL Salima  
Par le laboratoire

CIN: RF: 100823035 P.n°

Date de Naissance: 13/01/1946 Sexe: M

**Dr. HAJJI Mayy**

Édité le: 10/08/23 15h55

Résultats complets

CASABLANCA, le 11/08/2023



## HEMATOLOGIE

Seuls les examens mentionnés avec le symbole [AC] sont couverts par l'accréditation (portée AA02/2019)

### VALEURS DE REFERENCE

### ANTECEDENTS

#### HEMOGRAMME (Cytométrie de flux SYSMEX) Echantillon: sang total EDTA

Valeurs de réf adulte annales biologie clinique 2014-Pédiatrie RFL 2009

#### NUMERATION GLOBULAIRE [AC]

Hématies	: 4,43	M/mm3	(4.28 - 5.79)	09/08/23 : 4.43
Hémoglobine	: 10,60	* g/dl	(13.4 - 16.7)	09/08/23 : 10.50
Hématocrite	: 34,3	* %	(39.2 - 48.6)	09/08/23 : 36.1
V.G.M	: 77	* fl	(78 - 97)	09/08/23 : 81
T.G.M.H	: 23,9	* pg	(26.3 - 32.8)	09/08/23 : 23.7
C.C.M.H	: 30,9	* %	(32.4 - 36.3)	09/08/23 : 29.1
Leucocytes	: 4 260	/mm3	(4050 - 11000)	09/08/23 : 4020

#### FORMULE LEUCOCYTAIRE [AC]

Polynucléaires Neutrophiles:	54 %			
Soit	2 300	/mm3	(1780 - 6946)	09/08/23 : 2010
Polynucléaires Eosinophiles:	2 %			
Soit	85	/mm3	(0 - 630)	09/08/23 : 121
Polynucléaires Basophiles :	1 %			
Soit	43	/mm3	(0 - 63)	09/08/23 : 40
Lymphocytes	: 31 %			
Soit	1 321	/mm3	(1241 - 3919)	09/08/23 : 1487
Monocytes	: 12 %			
Soit	511	/mm3	(228 - 773)	09/08/23 : 362

#### PLAQUETTES [AC]

VPM vol.plaquettaire moyen:	12	fl	(8 - 12)	09/08/23 : 11
Rapport grandes plaquettes:	39	%	(15 - 35)	09/08/23 : 33

- Anémie normocytaire hypochrome.

#### VITESSE DE SEDIMENTATION

(Technique GREINER Bio -one )

1ère heure	: 14	*	mm	(3 - 7)	23/08/21 : 23
2ème heure	: 34	*	mm	(6 - 17)	23/08/21 : 46

Résultat validé par Dr FAVARD Mireille

Laboratoire accrédité selon la norme NM ISO 15189 - Portée AA 02/2019 disponible sur le site : www.mcinet.gov.ma



Laboratoire Charles Nicolle  
ANALYSES MEDICALES

Dr. FAVARD ENNACHACHIBI Mireille  
Pharmacien - Biologiste

DIPLOMEE DE L'UNIVERSITE DE LYON ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS C.E.S. DE BACTERIOLOGIE  
VIROLOGIE, HEMATOLOGIE, IMMUNOLOGIE, PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE, BIOCHIMIE

Prélevé le 10/08/023 à 13h02

Par le laboratoire

**Mr. AIT MOULOUD Ahmed**

CIN: RF: 100823035 P.n°

Date de Naissance: 13/01/1946 Sexe: M

Dr. HAJJI Mayy

Édité le: 10/08/23 15h55

Résultats complets

CASABLANCA, le 11/08/2023



## BIOCHIMIE 1

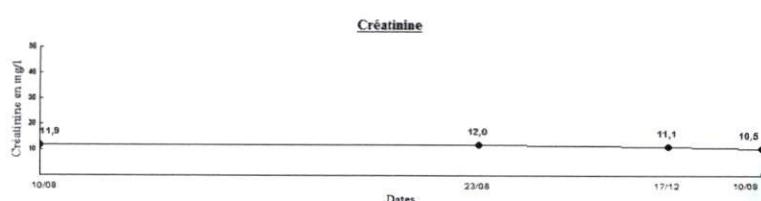
Seuls les examens mentionnés avec le symbole [AC] sont couverts par l'accréditation (portée AA02/2019)

VALEURS DE REFERENCE

ANTECEDENTS

### IONOGRAMME SANGUIN :

<b>SODIUM</b> (Technique potentiométrie indirecte ROCHE)	: 142,0	mEq/l	( 132 - 148 )	10/08/18 : 143.0
<b>POTASSIUM</b> (Technique potentiométrie indirecte ROCHE)	: 4,10	mEq/l	( 3.5 - 5.4 )	
<b>CHLORE</b> (Technique potentiométrie indirecte ROCHE)	: 103,0	mmol/l	( 98 - 107 )	10/08/18 : 102.0
<b>BICARBONATES</b> (Technique Enzymatique Roche)	: 24,0	mmol/l	( 22 - 29 )	10/08/18 : 29.0
<b>CALCIUM</b> (Technique schwarzenebach ROCHE) Soit 2,23	: 89	mg/l	( 88 - 102 )	10/08/18 : 96
<b>PROTEINES TOTALES</b> (Technique Colorimétrique ROCHE)	: 62,0	* g/l	( 64 - 83 )	10/08/18 : 69.0
<b>CREATININE [AC]</b> (Tech. de jaffe cinétique ROCHE) sérum Soit 93	: 10,5	mg/l	( 7 - 12 )	17/12/22 : 11.1
		µmol/l	( 62 - 106 )	



<b>FERRITINE [AC]</b> (Technique Immunoturbidimétrique ROCHE Cobas C 311)	: 7,90	* ng/ml	( 30 - 350 )	23/08/21 : 185.90
--	--------	---------	--------------	-------------------

Résultat validé par Dr FAVARD Mireille

DOCTEUR MIREILLE ENNACHACHIBI  
Dr. FAVARD Mireille  
Laboratoire Charles Nicolle  
Rue Pasteur Casablanca - Tél.: 0522 49 26 74/98 . Pour toute réclamation : E-mail : labocharlesnicolle@gmail.com  
RIB BANCAIRE BMCE AGENCE MOULAY IDRIS 1er Casablanca\_011 780 00 00 70 210 00 059 34 32



Laboratoire Charles Nicolle  
ANALYSES MEDICALES

Dr. FAVARD ENNACHACHIBI Mireille  
Pharmacien - Biologiste

DIPLOMEE DE L'UNIVERSITE DE LYON ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS C.E.S. DE BACTERIOLOGIE  
VIROLOGIE, HEMATOLOGIE, IMMUNOLOGIE, PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE, BIOCHIMIE

Prélevé le 10/08/023 à 13h02

Préleveur:NABIL Salima  
NABIL Salima

Date de Naissance : 13/01/1946 Sexe: M

Édité le: 10/08/23 15h55

Résultats complets

**Mr. AIT MOULOUD Ahmed**

CIN: RF: 100823035 P.n°

**Dr. HAJJI Mayy**

CASABLANCA, le 11/08/2023



## BIOCHIMIE

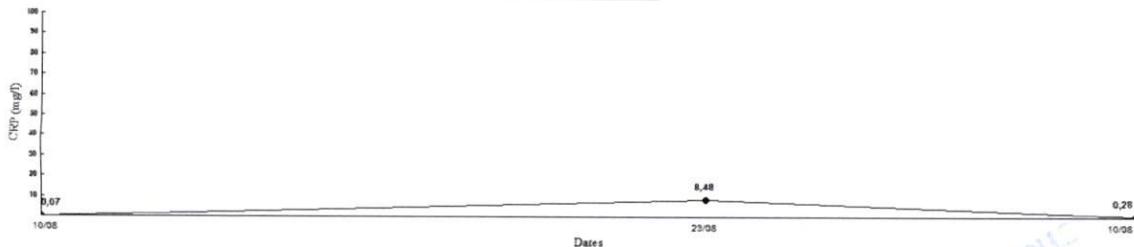
Seuls les examens mentionnés avec le symbole [AC] sont couverts par l'accréditation (portée AA02/2019)

VALEURS DE REFERENCE

ANTECEDENTS

**C R P [AC]** : **0,28** mg/l (< 5) 23/08/21 : 8.48  
(Technique Immunoturbidimétrique ROCHE) éch : sérum

### PROTEINE C REACTIVE



Résultat validé par Dr FAVARD Mireille



Laboratoire Charles Nicolle  
ANALYSES MEDICALES

Dr. FAVARD ENNACHACHIBI Mireille  
Pharmacien - Biologiste

DIPLOMEE DE L'UNIVERSITE DE LYON ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS C.E.S. DE BACTERIOLOGIE  
VIROLOGIE, HEMATOLOGIE, IMMUNOLOGIE, PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE, BIOCHIMIE

Prélevé le 10/08/2023 à 13h02

Par le laboratoire

**Mr. AIT MOULOUD Ahmed**

CIN: RF: 100823035 P.n°

Date de Naissance: 13/01/1946 Sexe: M

Dr. HAJJI Mayy

Édité le: 10/08/23 15h55

Résultats complets

CASABLANCA, le 11/08/2023



## IMMUNOLOGIE - SEROLOGIE

Seuls les examens mentionnés avec le symbole [AC] sont couverts par l'accréditation (portée AA02/2019)

VALEURS DE REFERENCE

ANTECEDENTS

### SEROLOGIE D'HELICOBACTER PYLORI

(Technique ELFA Vidas BIO-MERIEUX)

IgG Spécifique : 1,64

#### Interprétation

Négatif : < 0,75

Equivoque : 0,75 - 1.00

Positif : > 1.0

Le laboratoire Charles Nicolle effectue désormais le test respiratoire à l'urée marquée au carbone 13.

Le test est non invasif, de haute spécificité et réalisé en 45 minutes

### Hormone thyrostimulante (TSH - us) [AC]

T.S.H : 1,430 µU/ml (0.27 - 4.20) 23/08/21 : 1.370

(Technique CHIMILUMINESCENCE ROCHE). éch: sérum. Sensibilité analytique : 0.05 uUI/ml)

Le résultat de TSH est exprimé avec 3 décimales

#### Interpretation pour l'adulte en dehors de la grossesse

EUTHYROIDIENS : 0,27 - 4,20

HYPERTHYROIDIENS : < 0,15

HYPOTHYROIDIENS : > 5

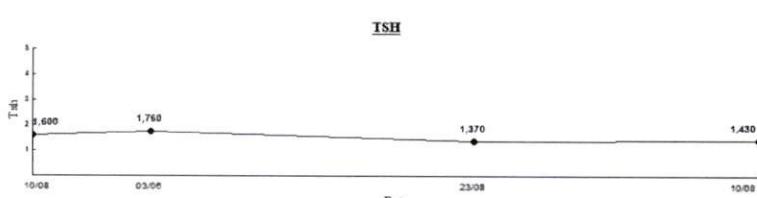
NOUVEAU NE : < 15

GROSSESSE : < 2.5 (1er trimestre) < 3 (2e et 3e trimestre) HAS 2007

TSH >3 mUI/L chez une femme enceinte nécessite un contrôle de T3L, T4L, ACTPO (HAS 2007)

Une TSH basse isolée peut être compatible avec un 1er trimestre de grossesse.

La prise de biotine (1200 mg/jour) induit des résultats faussement diminués.



Laboratoire accrédité selon la norme NM ISO 15189 - Portée AA 02/2019 disponible sur le site: www.mireille.net.gov.ma

4 / 4



Laboratoire Charles Nicolle  
ANALYSES MEDICALES

Dr. FAVARD ENNACHACHIBI Mireille  
Pharmacien - Biologiste

DIPLOMEE DE L'UNIVERSITE DE LYON ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS C.E.S. DE BACTERIOLOGIE  
VIROLOGIE, HEMATOLOGIE, IMMUNOLOGIE, PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE, BIOCHIMIE

**FACTURE : 60322**

Casablanca, le 10/08/2023

**CN 23870**

Nom et Prénom : Monsieur AIT MOULOUD Ahmed  
Référence : 100823 035

**ANALYSES BIOLOGIQUES :**

TSH B 250

ANTICORPS ANTI-HELICOBACTER PYLORI IGG B 180

CRP B 100

FERRITINE B 250

CREATININE B 30

IONOGRAMME SANGUIN B 160

VITESSE DE SEDIMENTATION B 30

NUMERATION FORMULE B 80

Prélèvements : 1 25,00 Dh

**MONTANT NET :** **1472,20 Dhs** (Soit 1080 B)

Arrêtée la présente facture à la somme de :

**Mille quatre cent soixante douze Dirhams et vingt centimes**



# Docteur Mayy HAJJI

Diplôme d'Etat de Doctorat en Médecine

de l'Université de Bordeaux II

Professeur Agrégé

MEDECINE INTERNE

Jours et Heures de consultation :

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

SAUF le lundi toute la journée, le mardi matin  
et le samedi après midi

# الدكتورة مي حجي

شهادة الدولة في دكتوراه الطب

من جامعة بوردو !!

أستاذة مبرزة

الطب الباطني

أيام وأوقات الاستشارة الطبية :

من التاسعة صباحاً إلى الثانية عشرة زوال

و من الثانية بعد الزوال إلى الخامسة بعد الزوال

ماعدا يوم الاثنين كاملاً و يوم الثلاثاء صباحاً

و يوم السبت بعد الزوال

الدار البيضاء، في ..... ٦٨٢ - ٥٨ - ٥

Casablanca, le .....

NFS -  
ferritinase  
Coelominase

TSH  
ionoferrone  
VS

CHP  
Sedlage

AIT Nououd

Alhass

Dr PAUL RENAUD  
L'ABORATOIRE CHARLES NIJFUE  
RCS PAUL RENAUD  
Casablanca  
Tél. : 0522 40 27 71 - 0522 40 27 72  
0522 40 27 73 - 0522 40 27 74

DR. MAYY HAJJI  
MEDECINE INTERNE  
IDRISS 1ER - CASA  
091701001  
02000002

120 شارع مولاي ادريس الأول - الطابق الثالث - رقم 7 - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 86 38 13 / 05 22 86 37 78 - الفاكس : 05 22 86 38 13

120, Boulevard Moulay Idriss 1er - 3ème Etage, N°7 - Quartier des Hôpitaux - 20360 Casablanca - Tél.: 05 22 86 37 78 / 05 22 86 38 13 - Fax: 05 22 86 38 13

INP : 091701001 - ICE : 00170270200002 - Patente : 36350035 - UF : 42024200

# fortrans®

**Composition :**

Macrogol 4000*	64.000 g
Anhydrous sodium sulfate	5.700 g
Sodium bicarbonate	1.680 g
Sodium chloride	1.460 g
Potassium chloride	0.750 g
Excipient : sodium saccharin	

For one sachet of 73.690 g

\* = P.E.G. 4000 = Polyethylene glycol 4000

Excipient with known effect: sodium.  
See the package leaflet for more information.

**Pharmaceutical form:**

Powder for oral solution in sachet.

**Method and route of administration:**

Oral route.

Dissolve the content of each sachet in one litre of water.

Shake until the powder has completely dissolved.

Read the package leaflet before use.

Keep out of the sight and reach of children.

6118001181209

Boulevard Auguste n°5  
Quartier des Grands Boulevards - Casablanca - Maroc

FORTRANS SAC B4  
PPV : 142,20 DH

maphar

